

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

71.114
Objet

COMPTE ADMINISTRATIF
1970
Chapitre 961

Approbation du Compte
Financier de l'OFFICE
MUNICIPAL 1970

DATE DE CONVOCATION

4 septembre

DATE D'AFFICHAGE

4 septembre

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 23

Nombre de votants 25

DELIBERATION EXECUTOIRE
en application de l'art. 46
du Code Municipal
SOUS PREFECTURE ROCHEFORT
LE 24 SEPTEMBRE 1971



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze
le dix septembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, M. TETARD, Melle FOUCHE,
MM. BUJARD, STIPAL, BUCHET, BARDE, COLLE, NAULIN, LARGETEAU,
MONTRON, DOIREAU, LACHAUD, RIVIERE, BERLAND, DOMEQ, LANDRY,
DELAIR, BOUTET, PAPEAU, TAP, Mme BIDEAU, Mme FAVIERE ,

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BARRIERE par M. TETARD
BOUCHET, par M. BUJARD

Absents : MM.

Monsieur LANDRY a été élu Secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'exposé du Rapporteur

DECIDE :

- d'approuver le compte financier de l'OFFICE MUNICIPAL DU
TOURISME qui a reçu une subvention de fonctionnement de
146 000 F au titre de l'exercice 1970

Fait et délibéré à Royan, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance

Pour extrait conforme

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,

Guy TETARD

POUR COPIE CONFORME
A ROYAN, le 9 DECEMBRE 1971

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,


Guy TETARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 10 SEPTEMBRE 1971.

Compte d'Administration dressé par M. de LIPKOWSKI Maire.
 Réunion du 10 SEPTEMBRE 1971 à 18 H 30 heures.
 est assurée par M. DOMECQ Yves Conseiller Municipal

Objets primitif et supplémentaire de l'exercice 1970 et les autorisations spéciales qui s'y rattachent, les titres de recettes, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de dépenses effectuées dressé par le Maire accompagné du compte de gestion du receveur.

M. KOWSKI, maire, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 1970, les opérations de recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ou utiles ;

Le budget de 1971, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des

| RESULTATS A LA CLOTURE L'EXERCICE PRECEDENT | | OPÉRATIONS DE L'EXERCICE | | | | RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE | |
|---|--------------|--------------------------|---------------|-------------|--|--------------------------------------|--------------|
| RÉSULTATS | EXCÉDENTS | MANDATS ÉMIS | | TITRES ÉMIS | | RÉSULTATS | EXCÉDENTS |
| | 474 541 08 | 24 547 641 09 | 24 165 260 69 | | | | 92 160 68 |
| | 1 958 107 50 | 7 715 117 67 | 7 283 475 78 | | | | 1 526 465 61 |
| | | | | | | | |
| | 2 432 648 58 | 32 262 758 76 | 31 448 736 47 | | | | 1 618 626 29 |

Compte d'Administration soumise à son examen.

7 237 895,25 F le montant des crédits correspondant aux dépenses engagées par le budget supplémentaire de l'exercice 1971.

53 878,29 F le montant du prélèvement sur l'excédent de la section ordinaire destiné à la section extraordinaire.

Les opérations de l'exercice 1970, définitivement closes et les crédits annulés.

, le 10 septembre 1971

Présents : MM. les membres présents

Pour expédition conforme :

Pr Le Maire,
 Le Premier Adjoint,



[Signature]
 Guy TETARD



| |
|-------------------------------------|
| CHARENTE-MARITIME COMMUNE |
| ROYAN |

DÉLIBÉRATION DU COM

Nombre

de Conseillers en exercice

27

de Présents

23

de Votants

25

Session ordinaire du 10 SEPTEMBRE

Concernant l'approbation du Compte d'Administration dressé par M. **de LIPKOWSKI**
Réunion du 10 SEPTEMBRE 19 71 à 18 H 30 h

La présidence de la réunion est assurée par M. **DOMECQ Yves Conseiller Municipal**

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait représenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 1970 et les autorisations définitives des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des mandats, le compte d'administration dressé par le Maire accompagné du compte de gestion du receveur

Considérant que M. **Jean de LIPKOWSKI**, maire, a normalement administré, les finances de la commune en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses

Procédant au règlement définitif du budget de 1970, propose de fixer comme suit les résultats des budgets annexes :

| NUMÉ- ROS | SUBDIVISIONS | RÉSULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT | | OPÉRATIONS DE L'EXERCICE | |
|--------------|------------------------|---|--------------|--------------------------|--------------|
| | | DÉFICITS | EXCÉDENTS | MANDATS ÉMIS | TITRES ÉMIS |
| 85 | Section ordinaire... | | 474 541 08 | 24 547 641 09 | 24 165 260 6 |
| 06 | Section extraordinaire | | 1 958 107 50 | 7 715 117 67 | 7 283 475 7 |
| 457 | Régie d..... | | | | |
| 457 | Régie d..... | | | | |
| | TOTAUX ... | | 2 432 648 58 | 32 262 758 76 | 31 448 736 4 |

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Arrête à la somme totale de **7 237 895,25** F le montant des créances mandatées qui doivent être repris au budget supplémentaire de l'exercice 19 71.

Fixe à la somme de **1 853 878,29** F le montant du prélèvement sur le budget ordinaire à compenser l'insuffisance des ressources propres à la section extraordinaire.

Déclare toutes les opérations de l'exercice 1970, définitivement closes et les crédits annulés.